Mort de Clément Méric : une juge ordonne le renvoi de quatre skinheads aux Assises

13/03/2017 à 23h32

Le 5 juin 2013, dans l'après-midi, le jeune militant antifasciste Clément Méric était tué lors d'une rixe avec un groupe de skinheads, entre les grands magasins et la gare Saint-Lazare dans le 9e arrondissement de Paris. Ce lundi, une juge d'instruction a ordonné le renvoi devant la cour d'assises de quatre individus impliqués dans la bagarre, selon une source judiciaire.

La magistrate a ordonné que deux d'entre eux soient jugés pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, en réunion et avec usage ou menace d'une arme.

> *Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel Valls, avait évoqué un «assassinat».*

Le Figaro